

À qui de droit,

Je suis une résidente de longue date à l'Ile-des-Soeurs et le projet qui consiste à bâtir une nouvelle école n'est pas sans m'inquiéter à plusieurs égards. Il me semble très improvisé. Le besoin actuel pour une (voire deux?) nouvelles écoles dans notre quartier est une conséquence immédiate du développement immobilier exponentiel depuis une trentaine d'années. La population de l'Ile dépasse de loin les prévisions initiales. On en voit les conséquences en particulier dans les difficultés d'accès à l'Ile et de sortie aux heures de pointe. L'emplacement actuellement choisi pour une nouvelle école non seulement empiète sur les terrains communautaires mais est situé au carrefour des plus grands axes de circulation de l'Ile. Les projets immobiliers et la population ne semblent pas près de cesser d'augmenter, et ce, pour essentiellement enrichir les promoteurs (et l'arrondissement par la perception des taxes). Les conséquences de ce développement étaient prévisibles, entre autres, en termes de besoins de services, tels que les écoles.

Quoi qu'il en soit, la communauté doit aujourd'hui répondre au besoin immédiat d'une école mais le choix arrêté pour l'emplacement de sa construction n'est pas adéquat et je m'interroge de savoir pourquoi les promoteurs qui, par leur cupidité, nous ont menés à cette situation, ne pourraient pas céder un terrain plus adéquat (par exemple, loin des grands axes de circulation de l'Ile, proche de leurs nouvelles constructions).

Bien à vous,

Suzanne Lacroix